

Mairie de
Causse et Diège

LE BOURG
MAIRIE LOUPIAC CAUSSE DIEGE WANAD
12700 CAUSSE ET DIEGE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2019

Président :

Serge

MASBOU

Secrétaire(s) de séance :

Jasmine SOULIÉ

Présents :

Isabelle DELAIRE, Pierre GONDON, Yves FAVRE, Vincent SÉRIEYSSOL, Marilyn BÉNABEN, Jasmine SOULIÉ, Claude GRÈS, Angélique POUX, Lionel CARRIÈRE, Alain CHAYRÈS, Christian LAC, Serge MASBOU

Absents :

Pascal BERGON donne pouvoir à Serge MASBOU
Alain PINET donne pouvoir à Alain CHAYRÈS
Éric RAYNAUD

Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des membres présents et représentés les crédits supplémentaires suivants:

Comptes dépenses:

Opération 226 Art.2152: +18 000€ / Opération216 Art.2181+22 000€ / Opération ONA: +2165€ / Chapitre 65: +50€

Opération 227 Art.2152: -16 000€ / Opération 225 Art.2112: -5165€ / Opération 216 Art.21534: -21 000€ / Chap.011: -0.36€

Comptes recettes:

Chap.002: -0.36€

Réalisation d'un emprunt auprès du Crédit Agricole:

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de recourir à un emprunt auprès de la caisse de Crédit agricole selon les conditions suivantes:

Objet : travaux

Montant: 100 000€

Durée: 120 mois

Taux fixe: 0,40%

Périodicité: semestrielle

1/2

Pour extrait :

En Mairie, le 17/10/2019

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

MAIRE



MASBOU
Serge
Signature et cachet

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Page 2)

Indemnité de conseil au Comptable du Trésor:

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de ne pas verser d'indemnité de conseil au comptable du Trésor pour l'année 2019.

Questions diverses:

Le débroussaillage va débuter mercredi 16 octobre.

Le dossier relatif au chemin de randonnée progresse. Les panneaux d'interprétation sont rédigés.

Les travaux de restauration du lavoir de Loupiac sont achevés.

La fontaine de la Marinie est en cours de nettoyage.

Le Téléthon aura lieu les 7 et 8 décembre.

Les travaux de réfection du clocher de l'église de Cassanus vont être terminés prochainement.

La séance est levée à 21H58.

Pour extrait :

En Mairie, le 17/10/2019

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

